

Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)

NOR : MENE1526483A

arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015

MENESR - DGESCO MAF 1

Vu code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; décret n° 2013-682 du 24-7-2013 modifié ; avis du CSE des 7 et 8-10-2015

Article 1 - Le programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) est fixé conformément à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 - Le programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) est fixé conformément à l'annexe 2 du présent arrêté.

Article 3 - Le programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4) est fixé conformément à l'annexe 3 du présent arrêté.

Article 4 - I - Sont abrogés :

- l'arrêté du 25 juillet 2005 relatif au programme de l'enseignement des langues vivantes étrangères au palier 1 du collège ;
- l'arrêté du 20 mars 2007 relatif aux programmes de l'enseignement de langues régionales au palier 1 du collège ;
- l'arrêté du 17 avril 2007 relatif aux programmes de l'enseignement des langues vivantes étrangères au collège ;
- l'arrêté du 24 juillet 2007 relatif au programme de l'enseignement du japonais pour le palier 2 du collège ;
- l'arrêté du 26 décembre 2007 relatif aux programmes de l'enseignement de langues régionales au palier 1 du collège ;
- l'arrêté du 9 juin 2008 modifié fixant les programmes d'enseignement de l'école primaire ;
- l'arrêté du 8 juillet 2008 relatif au programme d'enseignement d'éducation physique et sportive pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège ;
- l'arrêté du 8 juillet 2008 relatif au programme d'enseignement de français pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège ;
- l'arrêté du 9 juillet 2008 relatif au programme d'enseignement d'arts plastiques et d'éducation musicale pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège ;
- l'arrêté du 9 juillet 2008 relatif aux programmes des enseignements de mathématiques, de physique-chimie, de sciences de la vie et de la Terre, de technologie pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège ;
- l'arrêté du 15 juillet 2008 modifié relatif au programme d'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège ;
- l'arrêté du 7 juin 2010 relatif aux programmes d'enseignement de langues régionales au palier 2 du collège ;
- l'arrêté du 3 janvier 2011 relatif à l'enseignement du polonais au palier 1 du collège.

II - Dans l'annexe de l'arrêté du 11 juillet 2008 relatif à l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée, sont supprimés :

- 1° La partie « I. Dispositions générales »,
- 2° Le programme « II - L'école primaire »,
- 3° Le programme « III - La scolarité obligatoire. Le Collège ».

Article 5 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2016.

Article 6 - La directrice générale de l'enseignement scolaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 9 novembre 2015

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Najat Vallaud-Belkacem

Annexe 1

Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)

Annexe 2

Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3)

Annexe 3

Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Retrouvez les textes réglementaires du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche sur : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo

ON VOUS RECOMMANDE AUSSI



Renforcer la mixité sociale dans les collèges



Le harcèlement, si on n'en parle pas, ça ne s'arrête pas



Tout savoir sur la réforme du collège 2016



Concours pour devenir enseignant : forte hausse des inscriptions pour 2016



Découvrez le projet de programmes du CP à la 3e



Inscrivez-vous à la réserve citoyenne

À LIRE AUSSI



S'inscrire à la newsletter du gouvernement



Exonération d'impôts locaux : êtes-vous concerné ?

LES PAGES LES + VUES

CALENDRIER
SCOLAIRE

Le calendrier scolaire

Consultez les dates du calendrier scolaire.

l'annuaire

pour trouver une école, un collège, un lycée, etc.

L'annuaire de l'éducation nationale

Consultez l'annuaire pour trouver une école, un collège, un lycée, etc.



[En savoir plus sur la mixité sociale au collège](#)



[Devenir propriétaire : le PTZ élargi, ça change quoi ?](#)



Le Bulletin officiel de l'éducation nationale

Consultez les textes réglementaires publiés chaque jeudi.